

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	29
présents par procuration	4
absent excusé	0

OBJET

Politique de la ville - Organisation de l'opération « Education à la sécurité routière à l'école » par la Police Municipale - Demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), pour l'année 2019

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Bœnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

SECRETARE : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032819-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2019

EXPOSE DES MOTIFS

La ville de Soisy-sous-Montmorency a fait de la prévention à la sécurité routière, un axe prioritaire de sa politique de prévention et de sécurité.

Afin de concrétiser au mieux son action, la Ville mène, depuis de nombreuses années, des actions de sensibilisation et d'information auprès des soisiens et soisiennes, et notamment en direction des enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés au sein des établissements scolaires de la commune.

Pour cette année 2019, il s'agit d'organiser une opération intitulée « Education à la sécurité routière à l'école » en proposant des ateliers de sensibilisation et d'information afin de permettre à ce jeune public d'acquérir des comportements qui lui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier.

Ces ateliers se tiendront tous les mardis à compter du 2 mai jusqu'au 30 juin 2019, à raison d'un atelier d'une heure par classe, au sein des établissements scolaires.

Ils seront encadrés par un agent de la Police municipale, titulaire du diplôme national d'éducation routière, avec des séances théoriques et pratiques autour des thématiques suivantes :

- Test ceinture,
- Sensibilisation au siège « Auto »,
- Vélo pratique (à partir du CE2).

Le coût global de cette opération est évaluée à 3 000 € avec une participation de la Ville à hauteur de 1 500 €.

Afin de soutenir la réalisation de cette opération, la ville de Soisy-sous-Montmorency sollicite une subvention à hauteur de 1 500 € auprès de la préfecture du Val d'Oise, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le Conseil municipal est donc invité à approuver les termes de la demande de subvention et à autoriser Monsieur le Maire à signer ladite demande.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) pour l'organisation de l'opération « Education à la sécurité routière à l'école » au sein des établissements scolaires élémentaires,

VU l'avis de la Commission Action Sociale et Emploi du 18 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

VU l'avis de la Commission Education et Action Scolaire du 26 mars 2019,

SUR le rapport de Mme Fréret,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à solliciter, pour l'année 2019, une demande de subvention à hauteur de 1 500 € au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) et à signer tout document relatif à la demande de financement sollicitée,

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2019,

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

